
 <p>Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland</p>	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie	 <p>CHANGINS haute école de viticulture et œnologie</p>
Crédits ECTS : 2	EcoGest IV	2020-2021 (S4)
Cours lié(s) :	Gestion de crise	Cours frontal ou à distance
Périodes hebdomadaires :	2 périodes	Total : 32 périodes
Responsable du module :	Alexandre Mondoux	alexandre.mondoux@changins.ch
Enseignants responsables de cours :	Alexandre Mondoux Géraldine Bettens	alexandre.mondoux@changins.ch g.bettens@prometerre.ch
Prérequis :	Avoir validé les modules Ecogest I et II Avoir suivi le module Ecogest III	
Langue d'enseignement :	Français	
Présence :	<ul style="list-style-type: none"> - Cours frontal : obligatoire. En cas de plus de 20% d'absence non justifiée, l'étudiant n'est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours. - Cours à distance : les informations concernant la présence seront transmises au début de chaque cours. 	
Modalité d'évaluation :	Evaluation(s) de semestre	
Modalité de validation du module : Modalité de validation du cours :	<p>Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " du 22 mars 2018. La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés.</p> <p>Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.</p>	
Objectifs du module :	<p>Faire découvrir aux étudiants des outils et méthodes de la gestion de crise pour mieux gérer les problèmes et rétablir la situation dans les meilleurs délais</p> <p>Appliquer ces outils et méthodes à travers des cas pratiques à différentes situations de crise de type organisationnel, humain, légal ou lié à la communication</p> <p>Développer les aptitudes à apprendre d'une crise et à en tirer des enseignements au profit de l'entreprise et de ses collaborateurs.</p> <p>Développer les connaissances et compétences pour mener à bien le projet transversal "Microentreprise"</p>	

Gestion de crise (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir se préparer à faire face à une crise - Evaluer une situation de crise et la résoudre d'une manière durable - Accompagner la résolution de la crise en mettant en œuvre une véritable culture du changement - Assainir financièrement une entreprise, lui permettant de repartir sur des bases pérennes.
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Manager une entreprise en situation de crise : gestion de conflit, gestion du changement, développement organisationnel - Redresser une entreprise en difficulté : diagnostic d'entreprise, instrument de pilotage d'entreprise, assainissement financier - Gérer des situations délicates d'un point de vue légal : droit pénal (falsification de marchandises), poursuite pour dettes et faillite. <p><i>L'entreprise « Château Changins » se croyait épargnée de toute situation de crise. Elle va devoir pourtant affronter plusieurs zones de turbulence entravant motivation des collaborateurs et développement de l'entreprise.</i></p>
Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Switch – how to change things when change is hard, C. + D. Heath, 2010 - Comptabilité financière 3, Carlen, Gianini, Riniker, Edition LEP, 2014, ISBN 978-2-606-01519-0 - Prométerre, assainissement financier – conversion de dettes, site internet - Textes de lois, jurisprudence en lien avec les sujets traités.
Module validé le :	26 août 2020
Par :	Alexandre Mondoux